



Contribution à la concertation sur la rocade Nord du groupe Écologie & Solidarité – EluEs Verts, ADES, Alternatifs de la Ville de Grenoble.

Le groupe Écologie & Solidarité, EluEs Verts, ADES, Alternatifs de la Ville de Grenoble a pris connaissance avec attention des différents documents mis à la disposition du public pour la concertation suivant l'article L 300-2 du Code de l'urbanisme ;

Le groupe des élus est très surpris que le conseil municipal de Grenoble n'ait pas été en mesure de donner son avis sur la mise en place de cette concertation et ceci contrairement à ce qu'impose le code de l'urbanisme pour de tels projets.

Une telle concertation doit se dérouler durant toute la phase d'élaboration du projet, la limiter à la date du 15 janvier 2009 est très insuffisant, alors que des caractéristiques importantes du projet ne sont toujours pas précisées.

Des contres vérités manifestes sont écrites dans le dossier de concertation, notamment en ce qui concerne une alternative sans rocade. Il est faux d'affirmer sans en apporter la moindre preuve :

« *Un scénario sans rocade Nord, cela donne :*

- *des besoins de déplacements tous modes confondus non satisfaits face aux projets urbains*
- *une augmentation des difficultés d'accès à l'agglomération et donc, de la congestion automobile entraînant une dégradation de la qualité de l'air*
- *une augmentation du bruit sur les principaux axes urbains »*

Ce dossier est déjà très complexe, vouloir à tout prix le faire accepter en utilisant des méthodes tirées de la publicité commerciale la plus discutable n'est pas digne d'une collectivité publique responsable. D'autant plus que les études disponibles contredisent ces affirmations.

Vous affirmez, en réponse à des questions sur le coût :

« *Le coût du projet actuel du Conseil général est validé par les bureaux d'études, au stade actuel des études. Aucun élément technique ne conduit aujourd'hui à remettre en cause cette évaluation. La situation financière du Conseil général est saine. Il n'est aujourd'hui engagé dans aucun emprunt. Sa capacité est donc forte de pouvoir faire face à ces différentes opérations sans peser sur le portefeuille des Isérois. »*

Là encore, ces affirmations sur un point très important demandent à être étayées, il n'y a aucun document dans le dossier de concertation qui apporte le moindre élément qui appuie cela. La délibération d'organisation de la concertation indiquait que le coût et les modalités de financement envisagées de la rocade seraient précisés dans le dossier de concertation. Il n'y a rien sur les modalités de financement. Combien pour l'opérateur privé puisqu'il y aura concession ? Combien pour les différentes collectivités ? Il serait important que le Conseil général explique comment un investissement de plusieurs centaines de millions d'euros pourra être mis en place sans peser sur le portefeuille des Isérois (sous-entendu sans augmenter les impôts locaux). Ceci n'est possible que si d'autres actions sont abandonnées ou retardées, mais lesquelles ? Nous ne connaissons pas d'actions du conseil général qui soient superflues. Nous pensons même que l'investissement dans les transports publics urbains et périurbains doit être augmenté.

Au vu du dossier de concertation, le projet de rocade nord ne répond pas aux exigences du Grenelle de l'environnement. Il y a d'autres solutions moins chères et moins polluantes à apporter des réponses aux difficultés de déplacement dans l'agglomération grenobloise et notamment pour permettre aux transports en commun de mieux se déplacer à Grenoble. Il n'y a pas besoin de créer une nouvelle voirie pour augmenter les Transports Collectifs en site propre et organiser leurs déplacements prioritaires dans le centre-ville. La restructuration des grands boulevards sans faire la rocade nord le démontre amplement (alors que la Chambre de Commerce et la droite grenobloise prédisaient une catastrophe si cela se réalisait). Le retard pris par l'extension de la ligne B ou la construction de la ligne E à cause du projet de rocade nord, démontre que ce projet est néfaste au développement des alternatives à la voiture qui devrait être la priorité du Conseil général.

C'est pourquoi nous demandons l'abandon de ce projet d'un autre âge.